

Contournement Ouest de Strasbourg (COS)

Séquence E-R-C Mesures réalisées

Présentation à la Commission « Eau et Milieux Aquatiques » 12 Juin 2019





PLAN DE SITUATION DES TRAVAUX











Travaux préparatoires

- Archéologie préventive : 441 ha diagnostiqués et 35 fouilles.
 32 fouilles terminées
- Déviations de réseaux : 160 réseaux recensés, **124** déviations définitives et provisoires à réaliser, **55**% d'avancement.

Fouille 4-3 Fouille 3-4





Déviation de réseaux





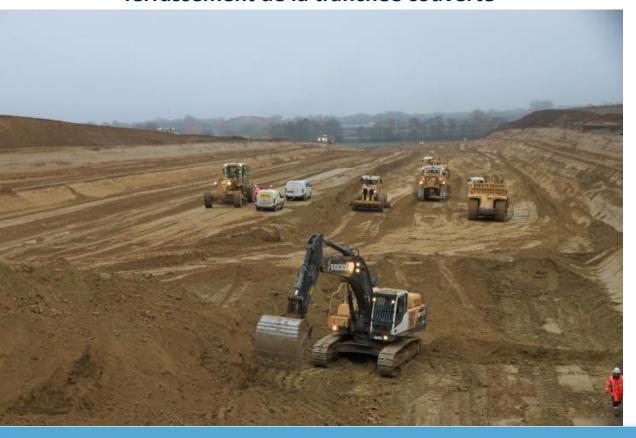




Terrassements

- Déblais : zone sud = 17% / zone nord = 34% soit un total d'environ 850 000 m³ terrassés
- Remblai : zone sud = 5% / zone nord = 23% soit un total d'environ 310 000 m³ terrassés

Terrassement de la tranchée couverte



RD222 - PSP 1182 - Ittenheim









Ouvrages d'Art Courants

- 5 ouvrages démarrés / 18 total soit 28% des passages supérieurs débutés
- 3 ouvrages démarrés / 13 total soit 23% des passages inférieures débutés
- 1 ouvrage démarré / 5 total soit 20% des PGF débutés
- 3 ouvrages démarrés / 10 total soit 33% des ouvrages hydrauliques débutés

VF Strasbourg/Molsheim - PIF 529 - Duttlenheim













Ouvrages d'Art Non Courants

- Viaduc de la Bruche : 90 % des pieux sont terminés et 40% des semelles. La culée C0 est en cours de construction.
- Tranchée couverte de Vendenheim : Coulage du béton de propreté terminé pour la première phase.
- Viaduc de Vendenheim : 80 % des pieux sont terminés, 55% des semelles et 20% des élévations.

Viaduc de Vendenheim



Tranchée Couverte de Vendenheim

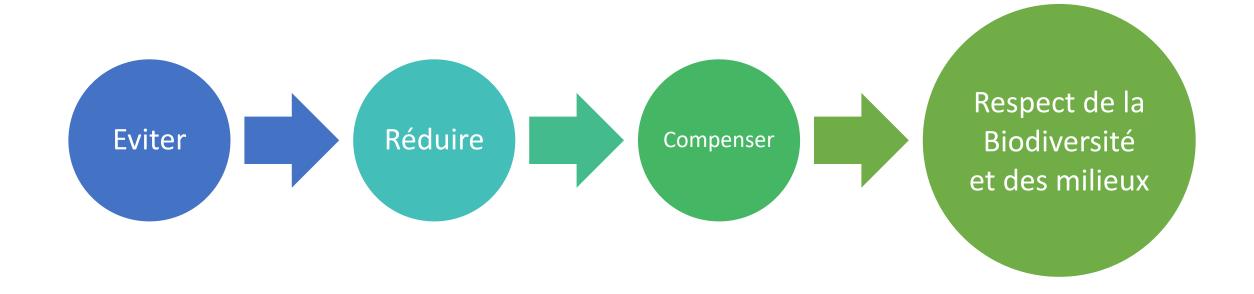






SÉQUENCE EVITER - RÉDUIRE - COMPENSER





Prescriptions de l'arrêté préfectoral d'autorisation unique sur :

Les mesures d'évitement, les mesures de réduction et les mesures de compensation





MESURES D'ÉVITEMENT INFRASTRUCTURE



Mise en défens Zone Humide



Déboisement



RAPPEL

En phase d'étude :

- Choix du tracé : **évitement** d'habitats naturels et de zones à enjeux (massif du Krittwald, bois de Stutzheim et de Pfettisheim, stations de Jonc fleuri et de Salicaire à feuille d'Hysope, ...)
- Viaducs de la Bruche et du canal de la Marne au Rhin : évitement zones humides et zones inondables

En phase chantier :

- Mise en défens des sites à enjeux à proximité du chantier (Zones Humides, Gagée Velue, hamster commun, amphibiens...)
- Dépôts temporaires en dehors des zones à enjeux écologiques, préservées par les travaux
- Emprise des déboisements réduite de **1,5 ha** principalement dans la vallée de la Bruche et la ripisylve du Bras d'Altorf.







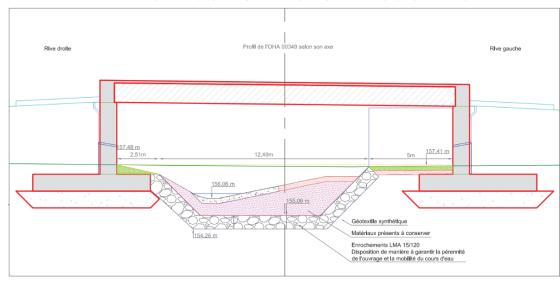
Dérivation de cours d'eau :

- 7 cours d'eau à dériver
- 6 dossiers validés par la police de l'eau
- 1 dossier en cours d'instruction par la police de l'eau

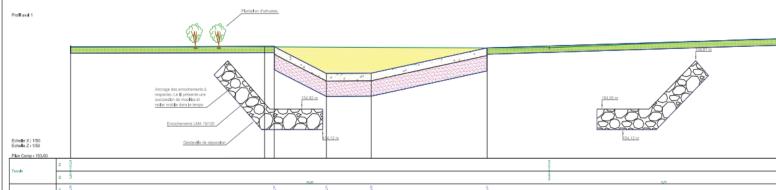
Plan d'aménagement du Bras d'Altorf



Profil de l'OHA 349 - Bras d'Altorf



Profil en aval de l'OHA 349 - Bras d'Altorf









Dérivation de cours d'eau :

- Préservation dans la mesure du possible de la ripisylve pour les dérivations définitives
- Opérations de **pêches** de sauvegarde
- Opérations de busages et dérivations selon un calendrier respectueux des enjeux piscicoles
- Maintient d'une transparence hydraulique et d'un corridor écologique en phase travaux

Dérivation provisoire Leisbach



Pêche de sauvegarde du Muehlbach



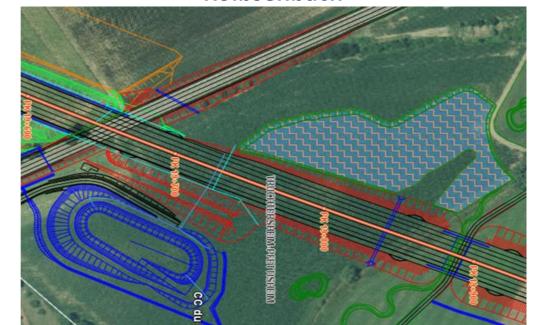






Gestion des crues – prescription AU (art. 5.2) :

- Non aggravation des risques d'inondation pour une pluie centennale (70 mm pendant 6h)
- Dimensionnement minimale des bassins de retenue pour une pluie vingtennale
- Complément de stockage le cas échéant dans les zones de compensations hydraulique (ZCH)



Kolbsenbach

Exemple du Kolbsenbach :

- Augmentation du volume des bassins de stockage :
 - $10 \text{ ans} = 2510 \text{ m}^3 = 20 \text{ ans} = 3070 \text{ m}^3$
 - Volume « débordement » 100 ans = 732 m³
- Volume ZCH: 3 010 m³
 - 1 640 m³ de compensation de remblais
 - 732 m³ « débordement » 100 ans
 - 638 m³ disponibles



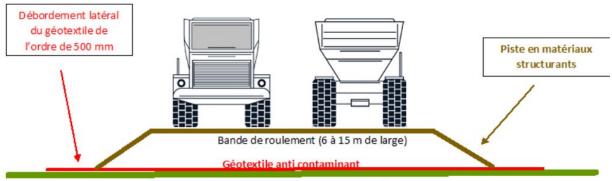




Cours d'eau :

- Calendrier de travaux adapté
- Protections des berges contre le lessivage des terres.
- Travaux à sec dans le lit mineur des cours d'eau
- Suppression de la déviation provisoire du Bras d'Altorf
- Kits anti-pollution
- **Géotextile** dans les zones humides

Principe de réalisation géotextile en zone humide



Sol support en Zone Humide

Protection des berges



Géotextile en zone humide



Kit anti-pollution









Suivi de la qualité des eaux :

- **13** cours d'eau suivis
- Prélèvements en amont et en aval de la zone de travail
- **Etat initial**: avril 2018
- Suivi mensuel en phase chantier : 4 paramètres
- Prescriptions DAU : concentrations maximales admissibles

Concentrations maximales admissibles

Paramètres	Concentration			
DBO5	25 mg/l			
DCO	100 mg/l			
MES	50 mg/l			
Hydrocarbures	5 mg/l			

Exemple de suivi sur la Souffel

Souffel	Etat initial	Suivi mensuel phase chantier						
Paramètres	Date de prélèvement	23/04/2018	12/09/2018	24/10/2018	26/11/2018	20/12/2018	21/01/2019	25/02/2019
MES (mg/L)	Amont	79	150	91	20	12	19	22
	Aval	69	110	39	13	12	22	25
DCO (mg/L)	Amont	35	<30	18	15	21	<10	11
	Aval	35	<30	16	14	24	14	12
DBO5 (mg/L)	Amont	9	<3,0	<3,00	<3,00	4	4	<3,00
	Aval	5	3	<3,00	<3,00	3	3	<3,00
Hydrocarbures totaux (μg/L)	Amont	0,038 <x<0,159< td=""><td>0,106<x<0,206< td=""><td><0,16</td><td>0,02<x<0,157< td=""><td>0,03<x<0,178< td=""><td><0,16</td><td><0,16</td></x<0,178<></td></x<0,157<></td></x<0,206<></td></x<0,159<>	0,106 <x<0,206< td=""><td><0,16</td><td>0,02<x<0,157< td=""><td>0,03<x<0,178< td=""><td><0,16</td><td><0,16</td></x<0,178<></td></x<0,157<></td></x<0,206<>	<0,16	0,02 <x<0,157< td=""><td>0,03<x<0,178< td=""><td><0,16</td><td><0,16</td></x<0,178<></td></x<0,157<>	0,03 <x<0,178< td=""><td><0,16</td><td><0,16</td></x<0,178<>	<0,16	<0,16
	Aval	0,071 <x<0,181< td=""><td>0,103<x<0,213< td=""><td><0,16</td><td><0,16</td><td>0,01<x<0,157< td=""><td>0,01<x<0,157< td=""><td><0,16</td></x<0,157<></td></x<0,157<></td></x<0,213<></td></x<0,181<>	0,103 <x<0,213< td=""><td><0,16</td><td><0,16</td><td>0,01<x<0,157< td=""><td>0,01<x<0,157< td=""><td><0,16</td></x<0,157<></td></x<0,157<></td></x<0,213<>	<0,16	<0,16	0,01 <x<0,157< td=""><td>0,01<x<0,157< td=""><td><0,16</td></x<0,157<></td></x<0,157<>	0,01 <x<0,157< td=""><td><0,16</td></x<0,157<>	<0,16





MESURES DE RÉDUCTION CHANTIER



Mise en place de clôtures pour Micromammifères et Grands Hamsters :

- Petite maille classique : avec haut volet et bas volet de 20 cm
- « Grand Hamster » en ZPS : avec haut volet et 50 cm enterré puis un bas volet de 20 cm

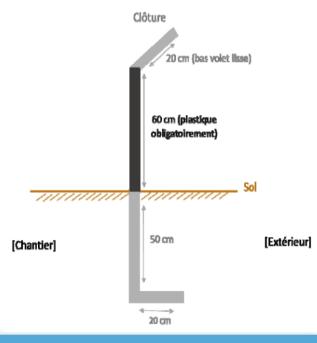
Clôture classique



Clôture Grand Hamster



Coupe type Grand Hamster







MESURES DE RÉDUCTION CHANTIER



• Mise en défens par géotextile des cours d'eau et zones humides afin :

- De signaler la présence d'un enjeu environnemental
- De protéger les écoulements et cours d'eau de tout franchissements à gué
- De maintenir un corridor écologique pour le déplacement des espèces le long des berges
- De **protéger** les zones humides d'écoulements ou de projections





Clôture zone humide







MESURES DE RÉDUCTION CHANTIER



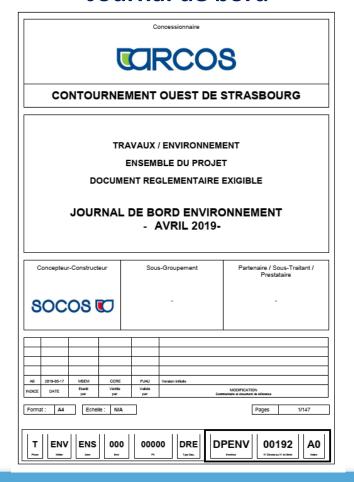
Suivi environnemental – Avril 2019

- **12** 1/4h environnement
- Accueil environnement de **101** personnes
- 62 fiches de visites terrain
- **10** chargés d'environnement
- 1 contrôle extérieur
- 1 journal de bord mensuel

1/4 d'heure environnement



Journal de bord



Fiche de visite







MESURES DE RÉDUCTION - DÉPLACEMENTS D'ESPÈCES



■ 14 cours d'eau et fossés concernés par des pêches de sauvegarde piscicoles :

- Respect du calendrier d'intervention en cours d'eau
- Intervention de la Fédération de Pêche
- Mise à sec du cours d'eau
- 1748 individus, dont loches franches, goujons, épinoches, vandoise => relâchés en aval

Pêche électrique



Comptage



Mise à sec



Pompage







MESURES DE RÉDUCTION - DÉPLACEMENTS D'ESPÈCES



Déplacement des larves d'agrion de mercure et des herbiers aquatiques

- Opération coordonnée avec les pêches de sauvegarde piscicoles
- Remontée du cours d'eau d'un écologue à l'aide d'un filet troubleau pour récupérer les larves
- Déplacement en aval des larves, herbiers aquatiques et substrats vaseux
- dès 2020 suivi de la reprise des herbiers aquatiques

Passage filet troubleau



Récupération larves



Substrats vaseux



=> 6 opérations de déplacements d'agrion réalisées





MESURES COMPENSATOIRES



SitesMesures compensatoires hamster

Sites

Mesures compensatoires in-situ

21300 hade surface de compensation

26 sites
Mesures compensatoires ex-situ







SYNTHÈSE DES MESURES COMPENSATOIRES



Milieux		AP du 30/08/2018 PAC du 24/05/2019		
		Impacts	Compensations à réaliser	
Hamster intensif	ha	115,6	287,5	
Hamster extensif	ha	80,8	185,8 (26%) / 714	
Crapaud vert	ha	65,0	152,1	
Milieux prairiaux semi-ouverts	ha	41,7	113,5	
Milieux boisés	ha	30,3	113,6	
Mégaphorbiaies et roselières		11,0	29,2	
Prairies hygrophiles		2,3	7,9	
Prairies mésohygrophiles	ha	2,1	10,9	
Cours d'eau favorables aux poissons	m²	1539	2154	
Cours d'eau favorables aux odonates et à l'avifaune des cours d'eau		227	604	
Osmoderme	arbres	2	28	
Capricorne	arbres	4	12	
Mares, fossés bocagers et forestiers	m²	2802	7167	
Gagée des champs	ha	0,02	0,08	





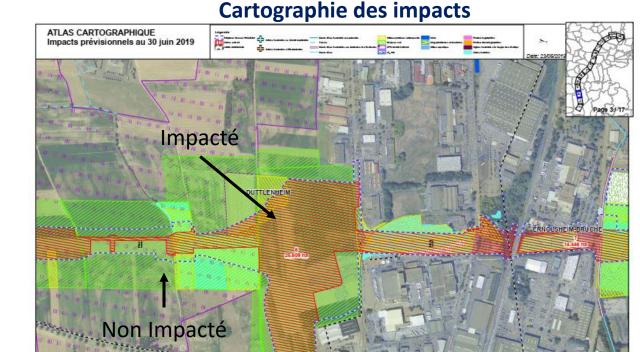
CONCOMITANCE DES IMPACTS ET DE LA COMPENSATION



- Article 6.10.2 de l'arrêté d'autorisation unique :
 - L'impact surfacique des travaux < Compensations mises en œuvre

Exemple : un **impact de 1ha** sur les milieux Prairiaux semi-ouvert nécessite **2,5 ha de compensation** sur le même milieu.

- Suivi des compensations et du droit d'impact
- Suivi cartographique des impacts sur les milieux







COMPENSATIONS RÉALISÉES : LE GRAND HAMSTER



Mesures collectives extensives :

- Compensation des impacts temporaires
- 723,2 ha engagés en ZPS nord et centre
- 101 % réalisées

Mesures collectives et individuelles intensives :

- Compensation des impacts définitifs
- 241,3 ha engagés en ZPS nord, centre et sud
- 84 % réalisées







EXEMPLE DE MISE EN ŒUVRE : SITES N°1 ET 2

SOCOS W

Milieux compensés :

Milieux boisés ; zones humides ; mares, fossés bocagers et fossés forestiers

Travaux réalisés :

- Restauration de boisement :
 - Reboisement
 - Elimination des espèces non indigènes (première phase effectuée, surveillance de la reprise pour coupe suivante)
- Restauration de zones humides
 - Créations de mares



Plantations



Coupes invasives (Robinier, Balsamine...)







EXEMPLE DE MISE EN ŒUVRE : SITE N°5



Milieux compensés :

milieux prairiaux semi-ouvert ; prairies mésohygrophiles ; mares, fossés bocagers et forestiers.

Travaux réalisés :

- Création d'une parcelle prairiale :
 - Destruction du précédent cultural : hersage
 - **Ensemencement** par un sursemis manuel avec un semis naturel 100% d'origine de la plaine rhénane.
- Création d'un milieux aquatique :
 - Réalisation de mares
- Création d'un habitat boisé :
 - Plantations







SYNTHÈSE DE L'AVANCEMENT DES MESURES DE COMPENSATIONS



Site 12 à Kolbsheim - mare



- Maitrises foncière et d'usage sur 93% de la surface à terme.
- Mesures compensatoires (hors hamster) démarrées sur 18 sites et 181 ha
- Mesures compensatoires hamster réalisées sur 965 ha
- 190 hamsters lâchés
- **50** ha d'ensemencement réalisés
- 90 ha de bois restaurés (coupe de bois morts, débroussaillage ...)
- 4 900 m² de mares réalisées.



Site 15 à Molsheim - prairie











AVANCEMENT DES MESURES DE COMPENSATIONS



Site 14 à Ergersheim prairie sur ancienne culture de maïs



Site 12 à Kolbsheim – saules têtards



Site 23 à Dachstein plantations haie







TRAVAUX DES MESURES DE COMPENSATIONS A VENIR



Site 7 à Lampertheim :

- Restauration de cours d'eau : recalibrage
- Restauration de zone humide

Site 9 à Truchtersheim :

- Renaturation du Leisbach

Site 10 à Schnersheim :

- Renaturation de la Souffel

Site 11 à Truchtersheim :

- Création de mares
- Plantation de haies
- Pose d'un seuil

Site 13 à Kolbsheim :

- Plantation de vignes

Site 19 à Hangenbieten :

- Effacement d'un seuil de l'Altorf

Site 26 à Altorf :

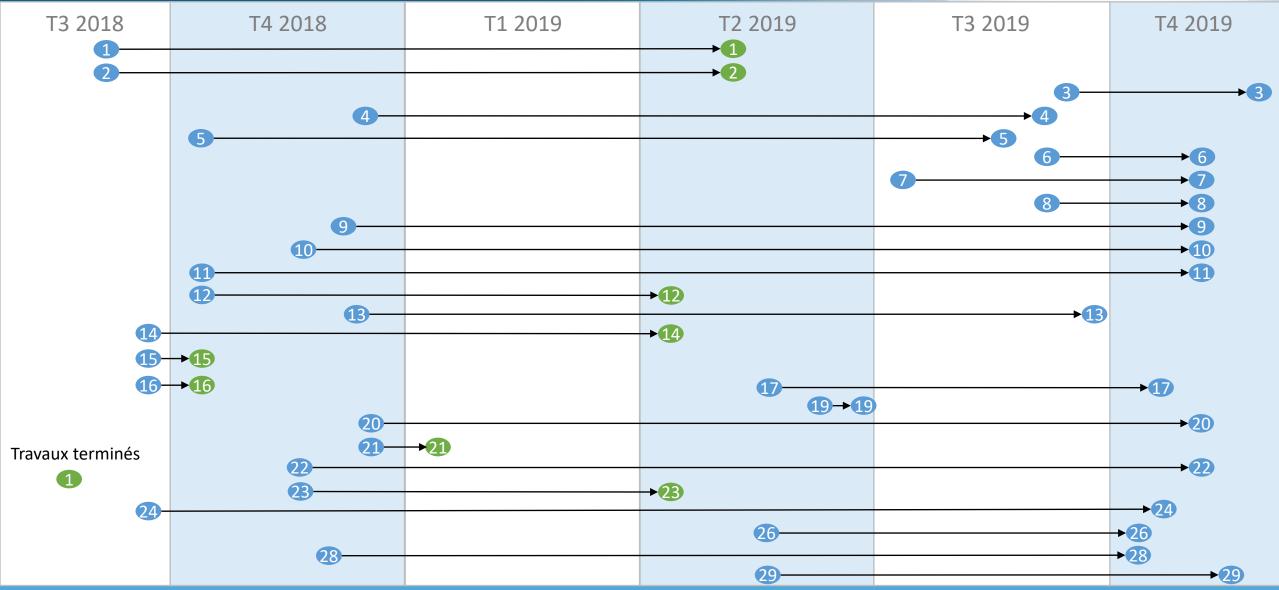
- Plantation arbustives





PLANNING DE RÉALISATION DES MESURES DE COMPENSATION EX-SITU









PLAN DE SITUATION DES MESURES DE COMPENSATIONS

QUATZENHEIM



